

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

NUMÉRIQUE ET
DIGITALISATION

DISPOSITIF EN FAVEUR DES ENTREPRISES
COMMERCIALES ET ARTISANALES INDÉPENDANTES



Aide valable uniquement jusqu'au 30 juin 2021



Co-financement

PASS Commerce et artisanat



VITRÉ
COMMUNAUTÉ

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

VOLET NUMÉRIQUE ET DIGITALISATION

C'EST QUOI ?

C'est un dispositif, co-financé par la Région Bretagne et Vitré Communauté, en faveur des entreprises commerciales et artisanales indépendantes.

Objectif :

Aider à la digitalisation et à la numérisation des commerçants et artisans suite à la mise en place du confinement (crise sanitaire)

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?



Toute entreprise commerciale indépendante ou toute entreprise artisanale indépendante inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Exemples : cafés-tabac, restaurants, hôtels, commerces de proximité, supérettes, campings, artisanat alimentaire (boucher, boulanger, fromager...), bâtiment (peintre, carreleur, électricien, plombier, chauffagiste...), fabrication (céramiste, ébéniste, graveur, métallier...), de services (coiffeur, esthéticienne, cordonnier, fleuriste...).



de 7 salariés CDI équivalent temps plein maximum (hors Gérant/Président).



dont **le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 Million d'euros HT.**

Les franchises et autres commerces organisés peuvent être éligibles au dispositif sous conditions.

Sont exclus du dispositif :

- le commerce de gros,
- les commerces non sédentaires,
- les agences prestataires de services (immobilières, financières, de voyages...),
- les activités de services à la personne (portage de repas, ménage ...),
- le secteur médical et paramédical,
- les professions libérales,
- les activités financières (banques, assurances...),
- les galeries et les zones commerciales : à déterminer entre la Région et l'EPCI,
- les SCI, sauf dans les cas où au moins 50 % du capital de la SCI est détenu par la société d'exploitation ou par des associés de la société d'exploitation.

QUELLES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Création, reprise, modernisation ou extension d'activité.

NATURE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

■ Dépenses dédiées à la digitalisation et/ou à la numérisation des entreprises.
La liste des investissements retenues comme dépenses éligibles résulte d'une analyse au cas par cas, au regard du projet présenté.

QUELLE SUBVENTION ?



50 % des investissements subventionnables plafonnés à 15 000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 €, quelque soit la taille de la commune d'implantation de l'activité.

PLANCHERS D'INVESTISSEMENTS SUBVENTIONNABLES :

■ 2 000 €.

.....
L'aide accordée au titre du Pass Commerce Artisanat volet numérique est cumulable avec un pass commerce artisanat dans la limite totale et cumulée de 7 500 € maximum sur une période de deux ans.



VOTRE DOSSIER ÉTAPE PAR ÉTAPE

Les **dossiers de demande de subvention** sont à réaliser en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie ou la Chambre des métiers et de l'artisanat.

01



Prenez contact avec votre correspondant pour le **montage de votre dossier**.



CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Caroline GORNNOUVEL
Conseillère économique
cgornnouvel@cma-rennes.fr
02 99 65 32 35
06 86 84 46 76



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Nathalie CHASSERIE
Conseillère commerce
nchasserie@ille-et-vilaine.cci.fr
02 99 74 37 10
06 32 63 71 72

02



Envoyez votre **lettre d'intention** à Vitré Communauté.



SERVICE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Instruction des Pass Commerce et Artisanat
16, bis Boulevard des Rochers
35 500 VITRE
economie@vitrecommunaute.org
02 99 74 52 61

03



Examen de votre demande par les instances politiques de Vitré Communauté. Vitré Communauté vise à rechercher un équilibre entre les différentes demandes, selon les typologies d'activités (activités commerciales, activités artisanales) et la localisation des demandes au sein des différentes communes membres de Vitré Communauté.

04



Transmettez vos factures acquittées pour le **versement de la subvention** par Vitré Communauté.